

Réunion extraordinaire du Bureau et du Groupe consultatif du CSA

Date : 17 avril 2020 (9h30 - 12h30 et 14h00 - 17h00)

Lieu : Réunion virtuelle (via ZOOM)

Résultats de la réunion du Bureau et du Groupe consultatif incluant les décisions du Bureau

Ordre du jour

1. Point d'information sur l'adoption des DVGT du CSA et des Principes RAI du CSA
2. Poursuite des activités du CSA lors de la crise du COVID-19
3. Préparation du Rapport final de la CSA 47
4. Thème de la CSA 47
5. Composition du Groupe consultatif du CSA (*Bureau uniquement*)
6. GTCNL du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition - Nomination du président (*Bureau uniquement*)
7. Point d'information sur le budget
8. Point d'information sur les Axes de travail
9. Questions diverses

1. Point d'information sur l'adoption des DVGT du CSA et des Principes RAI du CSA

Le Président du CSA, M. Thanawat Tiensin, a ouvert la réunion virtuelle du 17 avril et a demandé l'approbation de l'ordre du jour provisoire. Au point "Questions diverses", le MSC a demandé d'inclure la lecture d'une déclaration sur la participation des jeunes au Groupe consultatif du CSA.

La Présidence du CSA a indiqué que, conformément à l'objectif d'inclure au moins un point de discussion de fond à l'ordre du jour des réunions du Bureau et du Groupe consultatif, le Président a invité deux experts de la FAO à présenter leurs travaux respectifs sur les DVGT du CSA et les Principes RAI du CSA.. La Présidence du CSA a proposé, si les membres étaient intéressés par le sujet, d'organiser un webinaire ouvert plus approfondi dans le courant de l'année afin d'étudier plus avant l'utilisation et l'adoption de deux des produits politiques les plus importants du Comité. La Présidence du CSA a souligné l'importance pour les membres du CSA de rester concentrés sur la manière dont ces produits du CSA sont adoptés et sur l'impact qu'ils ont aux niveaux régional, national et local.

Les experts de la FAO Michael Riggs et Javier Molina ont présenté une mise à jour sur leur travail consistant à aider les pays dans l'application et l'utilisation des DVGT du CSA et des Principes RAI. Leur travail est principalement axé sur le renforcement des capacités, la création d'environnements politiques et juridiques favorables à l'adoption par les pays ou encore la sensibilisation. Les experts ont souligné la pertinence des DVGT et des Principes RAI pour faire progresser la réalisation des ODD. Les experts ont souligné le travail régional effectué avec le secrétariat de l'ANASE pour soutenir l'application des Principes RAI dans les pays de l'ASEAN (ANASE), en coordination avec Grow Asia. De même, les experts ont pris note du travail mené par le Royaume d'Arabie saoudite pendant sa présidence du G20 en 2020 pour soutenir la mise en œuvre des DVGT et des Principes RAI. Enfin, les experts ont souligné l'importance des DVGT et des Principes RAI dans le contexte de la reprise post-COVID-19 et des efforts visant à inverser ses impacts négatifs sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Les parties prenantes du CSA se sont félicitées de l'initiative et ont salué le travail de la FAO pour soutenir l'adoption de ces importants outils politiques du CSA, se félicitant en outre des discussions à venir au sein du groupe sur les impacts des produits du CSA au niveau de chaque pays. Le MSP a pris note du travail effectué par l'OIDD (IDLO) dans l'élaboration d'un guide juridique (en cours) autour des questions de régime foncier et qui concerne directement les DVGT, et a encouragé les membres à se familiariser avec leur travail. Le MSC a attiré l'attention sur un "*Manuel populaire sur les directives relatives à la gouvernance des terres, des pêches et des forêts*" qu'il a élaboré pour soutenir les activités de plaidoyer et renforcer les capacités au niveau local. Le FIDA a ajouté qu'il achèvera bientôt la réalisation d'une base de données ouverte sur les politiques et principes du CSA, qui pourra être utilisée pour favoriser l'adoption de ces principes, notamment dans le cadre de la préparation des futurs plans nationaux, des COSOP¹ et d'autres Instruments de prêt/subvention du FIDA.

1 COSOP : Programme d'opportunités stratégiques par pays (*Country strategic opportunities programme*)

2. Poursuite des activités du CSA lors de la crise du COVID-19

La Présidence du CSA a ouvert la discussion en rappelant la conversation préliminaire avec les parties prenantes du CSA lors de la réunion du 31 mars 2020. Le président du CSA a souligné que bien que la crise du COVID-19 ait été incontestablement inattendue et qu'elle doive être prise en compte, le PTPA est le plan de travail approuvé du CSA et il fixe les priorités du Comité. La Présidence du CSA a confirmé que, selon les dernières mises à jour de la FAO, les réunions en face-à-face ne seront pas possibles jusqu'au mois de mai, et peut-être même au-delà. La Présidence du CSA a souligné que les deux réunions du GTCNL qui se sont tenues le 14 avril ont attiré un grand nombre de participants, bien qu'elles aient été organisées virtuellement, et il a remercié les deux présidents des GTCNL pour leur engagement.

Le secrétaire du CSA a décrit les préparatifs de nouvelles réunions virtuelles utilisant la plateforme ZOOM, qui permettrait l'interprétation dans les langues officielles de la FAO et offrirait d'autres fonctionnalités qui pourraient permettre aux négociations virtuelles de commencer en mai, comme cela avait été prévu pour les deux Axes de travail. Il a également décrit les préparatifs des réunions des organes directeurs d'autres institutions multilatérales, y compris les trois Agences basées à Rome. Selon le conseiller juridique de la FAO, rien ne s'oppose donc d'un point de vue juridique pour le Comité fasse de même. Une discussion ouverte a ensuite eu lieu sur la manière dont le CSA devrait aborder la pandémie COVID-19 et ses impacts sur la sécurité alimentaire et la nutrition, ainsi que sur la question de savoir si le Comité devrait commencer dès le mois de mai les négociations prévues sur ses deux Axes de travail en cours.

Bien qu'il y ait un accord général sur le fait que les négociations en face-à-face sont l'option préférée, il a été largement reconnu que les réunions virtuelles étaient la "nouvelle norme", bien que les conditions actuelles ne permettent pas encore cette option.

Compte tenu de l'importance d'aller de l'avant, les participants n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur le moment et la manière d'entamer les négociations; Ils ont posé de nombreuses questions sur les modalités spécifiques de ces négociations. Certains participants ont cherché à mieux comprendre les modalités selon lesquelles des "négociations virtuelles" pourraient avoir lieu, soulignant qu'elles nécessiteraient une discussion et un accord du Bureau du CSA.

Il a été largement reconnu que les discussions sur les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires pour la nutrition, ayant débuté fin 2015, sont à un stade si avancé qu'il serait souhaitable de continuer à avancer dans le processus, sans compromettre la qualité du texte négocié. Plusieurs membres et participants ont demandé le report des négociations prévues en mai à des dates ultérieures, de préférence lorsque des réunions en face-à-face pourront à nouveau être organisées. En outre, compte tenu de la pandémie COVID-19 et de son impact potentiel sur la sécurité alimentaire et la nutrition, certains ont fait valoir que le CSA devrait pour l'instant se focaliser principalement sur ce sujet.

Décision du Bureau :

Le Bureau du CSA n'est pas parvenu à un consensus sur l'ouverture de négociations virtuelles au mois de mai sur les deux Axes de travail en cours du CSA. Néanmoins, le Bureau du CSA a convenu de l'importance de continuer à avancer sur les processus des Axes de travail, en se préparant à un lancement des négociations à des dates ultérieures.

Le Bureau du CSA a convenu des prochaines étapes pour les deux processus de convergence des politiques :

Systèmes alimentaires et nutrition :

- Les parties prenantes du CSA auront la possibilité de fournir des propositions de texte (sous la

forme d'un document ayant l'option "Suivi des modifications" activée) au Secrétariat du CSA, afin de fournir des indications précises au nouveau président du GTCNL concernant leurs priorités respectives (date limite: mi-mai).

- Les réunions du GTCNL sur les systèmes alimentaires et la nutrition qui se tiendront la dernière semaine de mai porteront sur les propositions d'amendements des parties prenantes du CSA, afin d'entamer une discussion informelle sur la manière d'intégrer les positions divergentes et de préparer les négociations et les prochaines étapes du processus.
- Après les réunions du GTCNL fin mai, le Bureau du CSA poursuivra le débat sur les dates et les modalités des négociations, qu'elles soient virtuelles ou en face-à-face.

Approches agroécologiques et autres approches innovantes :

- Les parties prenantes du CSA seront invitées à participer à une série de consultations informelles présidées par le Rapporteur du processus tout au long du mois de mai et début juin, afin d'aider à préparer le terrain pour une éventuelle négociation. L'objectif de ces discussions informelles est d'aborder les questions en suspens figurant dans le document synthétisant les principaux domaines de réflexion (*Summary of the Main Areas for Reflection*) partagé récemment avec les parties prenantes du CSA afin d'élaborer un premier projet qui favorise une meilleure compréhension de ces thèmes et questions et une convergence autour de ceux-ci. Les consultations porteront également sur les considérations relatives à la crise du COVID-19 dans le sens où elles sont pertinentes pour ce processus politique.

En ce qui concerne la pandémie du COVID-19, le Bureau du CSA a convenu de continuer à s'appuyer sur le rôle du CSA en tant que plate-forme unique des Nations unies pour la discussion et le débat sur la convergence des politiques entre ses membres, ses institutions, ses groupes d'intérêt et d'autres parties prenantes, et de tenir une réunion extraordinaire le 6 mai pour examiner plus avant les répercussions de la pandémie COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition. À cet égard, le Comité sollicitera les conseils et l'expérience, en premier lieu des membres de son propre Groupe consultatif et de son HLPE.

Le Secrétariat du CSA fera circuler un ordre du jour provisoire et des documents de référence pour cette réunion qui comprendra de brèves discussions sur le volet "Egalité entre les genres et autonomisation des femmes" ainsi que sur le Rapport d'activités pour l'année 2019 du Groupe consultatif. Une proposition du Secrétariat visant à organiser une "simulation de négociation virtuelle" le 6 mai, pour que les parties prenantes puissent négocier un bref texte relatif à la pandémie, n'a pas été acceptée.

3. Préparation du rapport final de la CSA 47

La version révisée du document a été bien accueillie par les membres du Bureau et du Groupe consultatif, et des modifications mineures ont été suggérées.

Certaines parties prenantes ont suggéré que, afin de garantir que la substance des discussions plénières soit fidèlement reprise dans le Rapport final, un groupe de travail composé de représentants des membres et participants du CSA ainsi que du personnel du Secrétariat soit chargé de préparer une première version du rapport qui sera ensuite présentée au Comité de rédaction.

Le secrétaire du CSA, en réponse à une question, a expliqué que les déclarations des délégations relatives au point SOFI de l'ordre du jour seront traitées comme à l'accoutumée. Ces déclarations pourront être remises directement le premier jour de la plénière, elles peuvent être soumises par écrit au Secrétariat pour être mises en ligne et diffusées par courrier électronique, et/ou elles peuvent être enregistrées sur vidéo si elles ne sont pas conformes aux restrictions de temps requises pour la plénière.

Décision du Bureau :

Le Bureau du CSA a examiné les différentes propositions et a approuvé le document avec les modifications mineures suivantes :

- Il convient de mentionner systématiquement dans l'ensemble du document que les projets de conclusions et de décisions seront finalisés par le Bureau, après consultation du Groupe consultatif ;
- En ce qui concerne les documents de "Type C", il convient de préciser que le projet de texte sera soumis directement au comité de rédaction, et qu'il faut donc supprimer les mots "pour examen par".

4. Thématique de la CSA 47

La Présidence du CSA a rappelé le fait que la discussion a été non concluante lors de la réunion du Bureau en janvier 2020. Les membres du Groupe consultatif ont exprimé leur préférence pour le fait de reprendre la thématique du Rapport 2020 SOFI comme thème de la CSA47. Certains membres ont demandé que l'ensemble des thèmes abordés lors de la plénière de la CSA 47 reflète le contexte de la pandémie actuelle.

Décision du Bureau :

Après un débat sur les différentes options présentées par le Secrétariat, le Bureau a accepté - dans l'attente d'une approbation tacite de la part de la capitale d'un des membres du Bureau - la suggestion de reprendre le slogan du CSA, « Sécurité alimentaire et nutrition - faire la différence » - comme thème général de la CSA 47, tout en attirant également l'attention dans les documents de planification du Secrétariat sur la thématique du Rapport SOFI - «Transformer les systèmes alimentaires en faveur d'une alimentation saine et abordable afin de mettre fin à la faim et à toutes les formes de malnutrition». Pendant la procédure d'approbation tacite, le membre du Bureau a informé le Secrétariat que sa capitale n'était pas d'accord avec le thème proposé, la question reste donc en suspens, et sera ajoutée à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Bureau.

5. Composition du Groupe consultatif du CSA

La Vice-Présidence du CSA a présenté un document de référence et des recommandations basées sur les délibérations d'un GT informel du Bureau que le vice-président a présidé. L

Ce document de référence recommande la poursuite des activités du dernier Groupe consultatif (2018-19) pour l'exercice biennal en cours, en notant que seules les trois Agences des Nations unies basées à Rome constituent l'actuel Groupe consultatif en tant que membres permanents "de droit".

Le document recommande également une meilleure utilisation de l'autorité du Président lui permettant d'inviter des personnalités extérieures à assister aux réunions du Bureau aux côtés des membres du Groupe consultatif. Cela permettrait au Bureau de s'engager plus régulièrement et de manière plus constructive avec les parties prenantes qui ont exprimé leur intérêt et leur expertise dans des domaines spécifiques intéressant le CSA.

Le document de référence suggère également certains critères opérationnels pour impliquer plus régulièrement les membres "ad hoc" du Groupe consultatif, tout en envisageant des moyens d'impliquer plus directement un large éventail d'agriculteurs, de jeunes et d'autres personnes.

Le Bureau du CSA a pris note du document de référence et a salué les progrès réalisés par le GT informel du Bureau. Néanmoins, en raison du peu de temps disponible, le Bureau n'a pas pu se mettre d'accord sur la composition et la structure du Groupe consultatif.

Diverses propositions visant à rendre le CSA réellement inclusif et représentatif, en incluant des groupes

tels que les Unions parlementaires et/ou les mécanismes de protection sociale, n'ont pas été retenues, bien que le Président ait indiqué qu'il userait de son pouvoir pour inviter ces groupes aux futures réunions du CSA, le cas échéant.

À titre provisoire, le vice-président du CSA a suggéré que tous les nouveaux candidats au Groupe consultatif du CSA soient considérés comme éligibles, ainsi que les autres parties prenantes qui pourraient être envisagées, afin d'être invités par la Présidence du CSA en tant que membres "ad hoc" lors de futures réunions, en fonction de l'ordre du jour de ces réunions et de la pertinence de ces organisations et de leurs mandats sur les sujets en discussion.

Dans l'intervalle, le Président et le Secrétariat communiqueront avec ceux qui ont exprimé leur intérêt à rejoindre le Groupe consultatif du CSA, pour les informer du statut de leur candidature et les inviter à participer aux activités du CSA et aux réunions ouvertes telles que la prochaine réunion du Bureau et du Groupe consultatif du 6 mai.

Les membres ont convenu de poursuivre les discussions sur cette question lors d'une prochaine réunion du Bureau, notamment en ce qui concerne les recommandations et les projets de décision proposés..

6. GTCNL du CSA sur les Systèmes alimentaires et la nutrition - Nomination du président

Décision du Bureau :

Le Bureau du CSA a nommé S.E. l'Ambassadeur Hans Hoogeveen, représentant permanent du Royaume des Pays-Bas auprès des organisations des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, comme nouveau président du GTCNL du CSA sur les Systèmes alimentaires et la nutrition.

Le Président du CSA, au nom du Bureau, a félicité S.E. l'Ambassadeur Hoogeveen pour sa nomination, et a chaleureusement remercié son prédécesseur, Mme Liliane Ortega, pour le travail acharné et les grands résultats accomplis sous sa direction. Le nouveau président du GTCNL a été invité à se joindre au reste de la réunion du Bureau, pour participer au débat sur la poursuite des activités.

7. Point d'information budgétaire

Lors du point d'information sur l'état des recettes/dépenses et le budget finalisé pour 2019 ainsi que les projections pour 2020, le Secrétariat du CSA a invité les participants à adresser au Secrétariat du CSA tout commentaire ou question sur le document de budget actualisé, étant donné le temps limité dont ils disposent pour en discuter.

En réponse à une question spécifique sur le reliquat de fonds sur les comptes du CSA à la clôture de l'exercice biennal de la FAO, le Secrétariat du CSA a fourni des détails sur les paiements tardifs (et réduits) des contributions des ABR qui ont créé des difficultés importantes pour la planification financière de l'année 2019.

Le Secrétariat a également rappelé une décision prise par le précédent Président du CSA de répondre positivement aux demandes du MSC et du MPS de soutenir leur participation aux événements du CSA. Le Secrétariat a également rappelé au MSC que la décision prise par le Bureau de ne pas payer les frais d'interprétation d'un événement du CSA de 2019 sur la foresterie n'était en aucun cas liée à cette question.

Le Secrétariat du CSA a souligné que le report des conférences régionales de la FAO avait limité la capacité du Président et du Secrétariat du CSA à sensibiliser et à mobiliser des fonds pour les activités du CSA. Il a donc appelé tous les membres du CSA et les participants à soutenir leurs efforts de levée de fonds et à continuer à soutenir le CSA au sein des organes directeurs des trois organisations régionales.

Le Secrétariat du CSA a fourni des éclaircissements sur la contribution volontaire de la Suisse pour 2018-2019 et a confirmé que des mises à jour budgétaires continueront d'être fournies, avec la possibilité de signaler tout déficit de financement aux membres.

8. Point d'information sur les Axes de travail

La Présidence du CSA a suggéré d'envoyer au Secrétariat du CSA tout commentaire ou question sur le document de référence. Une question spécifique a été soulevée sur un document de cadrage traitant des questions de genre et commandé par le Secrétariat du CSA à CARE USA. Le Secrétariat du CSA fournira des détails à ce sujet lors de la prochaine réunion du Bureau. Une autre question a été posée sur le rôle du CSA dans le contexte de la stratégie nutritionnelle révisée de la FAO. Le Secrétariat du CSA examinera cette question de manière bilatérale avec le Membre concerné.

9. Questions diverses

Le MSC a exprimé ses préoccupations concernant un nouveau "Conseil de la jeunesse" de la FAO qui, selon lui, a été proposé par les "Jeunes du MSP" ainsi que le projet de création d'un siège distinct pour les "Jeunes" au sein du Groupe consultatif du CSA, notant que le MSC n'avait pas été consulté sur ce sujet. Le MSC a fait remarquer qu'ils ne voyaient pas la nécessité de créer un nouveau siège distinct pour les jeunes, étant donné que leur engagement était suffisamment pris en compte au sein du MSC. Le MSP a fait remarquer qu'il n'y avait pas de groupe de ce type au sein du MSP et que l'initiative était distincte du CSA. En conclusion, le Président a souligné l'importance de faciliter l'expression de la voix des jeunes et leur inclusion dans les prises de décision, comme cela a été fait à l'occasion de la CSA 46 lors d'une "session spéciale" plénière, et que l'expression de la voix des jeunes allait bien au-delà du MSC et du MSP.

Annexe 1 : Liste de présence à la réunion du Bureau et du Groupe consultatif

Membres du Bureau du CSA :

M. Thanawat Tiensin (Président du CSA / Thaïlande) ; M. Felipe Carlos Antunes (Brésil) ; M. Mario Arvelo, Mme Julia Vicioso, Mme Diana Infante (République dominicaine) ; Mme Delphine Babin-Pelliard, M. Jean Guedon (France) ; M. Rommakanti Rajender (Inde) ; Mme Nona Gae Luna, Mme Agnes Rosari (Indonésie) ; Mme Traore Halimatou Kone (Mali) ; M. Don Syme (Nouvelle-Zélande) ; M. Ilya Andreev (Fédération de Russie) ; M. Sean Cox, M. Paul Welcher, M. Tommie Williams (États-Unis).

Suppléants du bureau du CSA :

M. Nazareno Montani (Argentine) ; Mme Elsa Simoes (Cap Vert) ; M. Fernando Ceciliano (Costa Rica) ; M. Mohammad Hossein Emadi (Iran) ; M. Baye Mayor Diop (Sénégal) ; M. Rafael Osorio (Espagne) ; M. Tim Kränzlein (Suisse).

Groupe consultatif :

M. Máximo Torero, M. Mark McGuire, Mme Marcela Villarreal, M. Michael Riggs (FAO) ; M. Shantanu Mathur, Mme Jordana Blankman, M. Sundeep Vaid (FIDA) ; Mme Stephanie Hochstetter, M. Jacopo Valentini (PAM) ; Mme Hilal Elver (UN Right to Food) ; Mme Stineke Oenema, Mme Alessandra Mora (UNSCN) ; M. Rodney Cooke (CGIAR) ; M. Fabrizio Moscatelli (Fondation Gates) ; M. Martin Wolpold-Bosien, Mme Ramona Domicioiu, M. Luca Bianchi, Mme Teresa Maisano, Mme Azra Sayeed, M. Valentin Brochard, Mme Nora McKeon, Mme Emeline Siale Ilolahia, M. Thierry Kesteloot, Mme Cristina Brovia (MSC) ; M. Brian Baldwin, Mme Rosemary Navarrette (PSM).

Observateurs :

M. Hans Hoogeveen (Pays-Bas) ; Mme Serena Pepino ; Mme Silke Stralkamp (Allemagne) ; Mme Federica Veschi, Mme Supajit Sriariyawat (Thaïlande).

Secrétariat du CSA :

M. Chris Hegadorn (secrétaire), Mme Françoise Trine, Mme Giorgia Paratore, M. Emilio Colonnelli, M. Fabio Isoldi, Mme Chiara Cirulli, M. Waiganjo Njoroge, Mme Sylvia Orebi, Mme Tatiana Moruz.

Annexe 2 : Liste de présence Réunion du Bureau

Membres du Bureau du CSA :

M. Thanawat Tiensin (Président du CSA / Thaïlande) ; M. Felipe Carlos Antunes (Brésil) ; M. Mario Arvelo, Mme Julia Vicioso, Mme Diana Infante, Mme Liudmila Kuzmicheva (République dominicaine) ; Mme Delphine Babin-Pelliard, M. Jean Guedon (France) ; M. Rommakanti Rajender (Inde) ; Mme Nona Gae Luna, Mme Agnes Rosari (Indonésie) ; Mme Traore Halimatou Kone (Mali) ; M. Don Syme (Nouvelle-Zélande) ; M. Ilya Andreev (Fédération de Russie) ; M. Sean Cox, M. Paul Welcher, M. Tommie Williams (États-Unis).

Suppléants du bureau du CSA :

M. Nazareno Montani (Argentine) ; Mme Mi Nguyen (Canada) ; Mme Elsa Simoes (Cap Vert) ; M. Fernando Ceciliano, Mme Amarili Villegas (Costa Rica) ; M. Mohammad Hossein Emadi (Iran) ; M. Baye Mayoro Diop (Sénégal) ; M. Rafael Osorio (Espagne) ; M. Tim Kränzlein (Suisse).

Observateurs :

Mme Federica Veschi (Thaïlande) ; M. Damien Kelly, Mme Argenti Beatrice (délégation de l'UE) ; M. Hans Hoogeveen (Pays-Bas) ; Mme Silke Stalkamp (Allemagne).

Secrétariat du CSA :

M. Chris Hegadorn (secrétaire), Mme Françoise Trine, Mme Giorgia Paratore, M. Emilio Colonnelli, M. Fabio Isoldi, Mme Chiara Cirulli, M. Waiganjo Njoroge, Mme Sylvia Orebi, Mme Tatiana Moruz.